



Lyon, le 25 octobre 2018

RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE

Un dialogue entamé en attente d'engagements concrets à travers la mise en place d'un agenda rural

Mercredi 24 octobre, une délégation du Bureau des Maires ruraux de France rencontrait le Premier ministre M. Edouard Philippe, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et M. Sébastien Lecornu, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales.

Près de trois heures d'échanges directs dans un climat franc et cordial ont permis d'évoquer plusieurs dossiers essentiels qui mobilisent les maires ruraux. Toutefois, très peu de réponses concrètes et positives aux propositions qui ont été faites pour l'exercice du mandat de maire et la vie de nos concitoyens. À titre d'exemple, l'impact important des conséquences de l'augmentation des taxes sur les carburants. En effet, si les efforts relatifs au climat sont compris par tous, les maires ruraux regrettent la faiblesse ou l'inadéquation des mesures de remplacement envisagées qui sont éloignées des réalités économiques et territoriales, auxquelles sont confrontés les habitants des territoires ruraux.

Nous saluons par ailleurs le fait que le Premier ministre ait réaffirmé la place et le rôle de la commune et « qu'en aucun cas le niveau communal ne sera remis en question ». Il convient donc de le concrétiser en renonçant à toutes les obligations de transferts de compétences aux intercommunalités. Les Maires ruraux seront d'inaltérables observateurs et lanceurs d'alerte sur l'application de ce principe de libre choix, dans un contexte de remise en cause trop fréquent ces dernières années des capacités à agir des communes, comme cela l'a été avec le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement à l'intercommunalité.

Les Maires ruraux soulignent l'engagement du Premier ministre de ne pas fermer la porte d'accès des communes rurales aux futurs services de l'Agence nationale de cohésion territoriale. Cette nouvelle entité, composée de services d'ingénierie de l'État, était calibrée pour ne servir que les EPCI. Mais l'enjeu suppose qu'une fois votée au Parlement, l'agence se traduise de manière opérationnelle comme un guichet ouvert aux communes. L'expérience douloureuse de préfets zélés qui s'affranchissent de la loi nous inspire une très grande vigilance.

La demande de l'AMRF de soutenir l'Agenda rural européen par le Gouvernement français sera un indicateur particulier de la sincérité à s'appuyer sur la ruralité de notre pays dans son développement. Il doit être décliné en France. Saluons l'engagement pris hier par le Premier ministre pour "travailler sur un agenda rural français", mission confiée à Mme Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires. C'est un point fort du combat

Contact presse

Cédric Szabo, directeur 06 85 76 94 90, amrf@amrf.fr

Suivez notre actualité

Twitter : [@Maires_Ruraux](https://twitter.com/Maires_Ruraux) / Facebook : [@mairesrurauxamrf](https://www.facebook.com/mairesrurauxamrf) / Site Internet : www.amrf.fr

de l'AMRF, incarné par un appel en faveur d'une loi sur la ruralité, tout comme le souhait partagé d'aboutir à une réforme de la fiscalité locale promise pour juillet 2019 par le Premier ministre.

Les nombreuses propositions et l'état d'esprit de colère et d'impatience des maires ruraux partout en France guide l'action de notre association pour que l'État change de regard sur la ruralité et s'appuie davantage sur des communes renforcées et des élus respectés.

La délégation des Maires ruraux de France :

Vanik Berberian, président, maire de Gargillesse-Dampierre, président, président des maires ruraux de l'Indre // Michel Fournier, premier vice-président, maire de les Voivres, président des maires ruraux des Vosges // Nadine Kersaudy, secrétaire générale, maire de Cléden-Cap-Sizun, présidente des maires ruraux du Finistère // Marie-Jeanne Béguet, trésorière, maire de Civrieux, présidente des maires ruraux de l'Ain // John Billard, vice-président, maire du Favril, président des maires ruraux d'Eure-et-Loir // Jean-Paul Carteret, vice-président, maire de Lavoncourt, président des maires ruraux de la Haute-Saône // Dominique Dhumeaux, vice-président, maire de Fercé-sur-Sarthe, président de maires ruraux de la Sarthe // Luc Waymel, vice-président, maire de Drincham, président des maires ruraux du Nord // Louis Pautrel, vice-président, maire du Ferré, président des maires ruraux d'Ille-et-Vilaine.

[#Macommuneestutile](#) [#changerderegardsurlaruralité](#) [#communesrenforcées](#) [#AMRFlanceurd'alerte](#)

À propos de l'association des maires ruraux de France (www.amrf.fr)

L'Association des Maires Ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF est un représentant incontournable du monde rural auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

CONTACTS PRESSE :

Cédric Szabo, directeur
06.85.76.94.90
cedric.szabo@amrf.fr

Association des Maires Ruraux de France
04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr

Contact presse

Cédric Szabo, directeur 06 85 76 94 90, amrf@amrf.fr

Suivez notre actualité

Twitter : [@Maires_Ruraux](#) / Facebook : [@mairesrurauxamrf](#) / Site Internet : www.amrf.fr